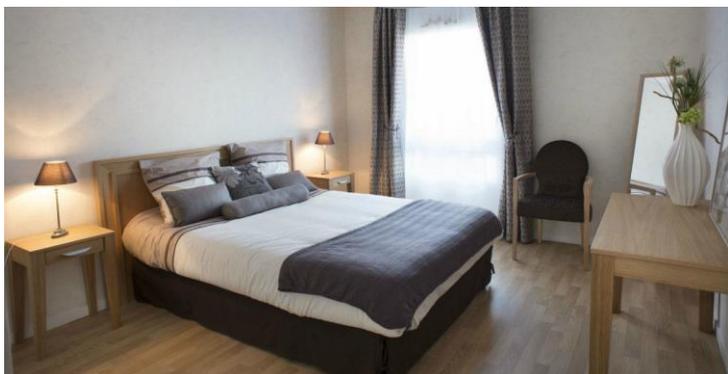


SÉJOUR TEMPORAIRE

D'une nuit à 6 mois...

Hébergement temporaire : conjoint hospitalisé, période de convalescence, séjour de répit, en attente ou suite SSR, travaux/aménagement du domicile...



Location d'un appartement meublé tout équipé

- L'accès aux services d'accueil
- La pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner)
- L'assistance 24h/24 par téléphone et par bracelet émetteur
- Le ménage quotidien, fourniture et changement du linge de bain et de lit...

Résidence « Le phare d'Argent »

15 Rue Caplain, Tourlaville

80 €* / jour pour 1 personne au lieu de 119€
110 €/jour pour 2 personnes

* Offre valable uniquement le premier mois du séjour

VOUS BENEFICIEZ D'UN AVANTAGE FISCAL VALABLE DES LA PREMIERE NUITEE**

**Réduction ou crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées au titre des prestations de services à la personne.



LES "PLUS" DE DOMITYS

- En fonction des besoins, nous pouvons équiper l'appartement !
- Coordination en amont, si nécessaire pour : l'aide à la toilette, kiné, IDE...
- Le portage des repas...
- Les animaux de compagnie sont acceptés

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Paméla ELYAUTI 06 14 52 35 83

pamela.elyauti@domitys.fr

Disponibilités des appartements temporaires novembre 2021

Type de logement	Nombre
T1	2
T2	2
T3	1
TOTAL	5